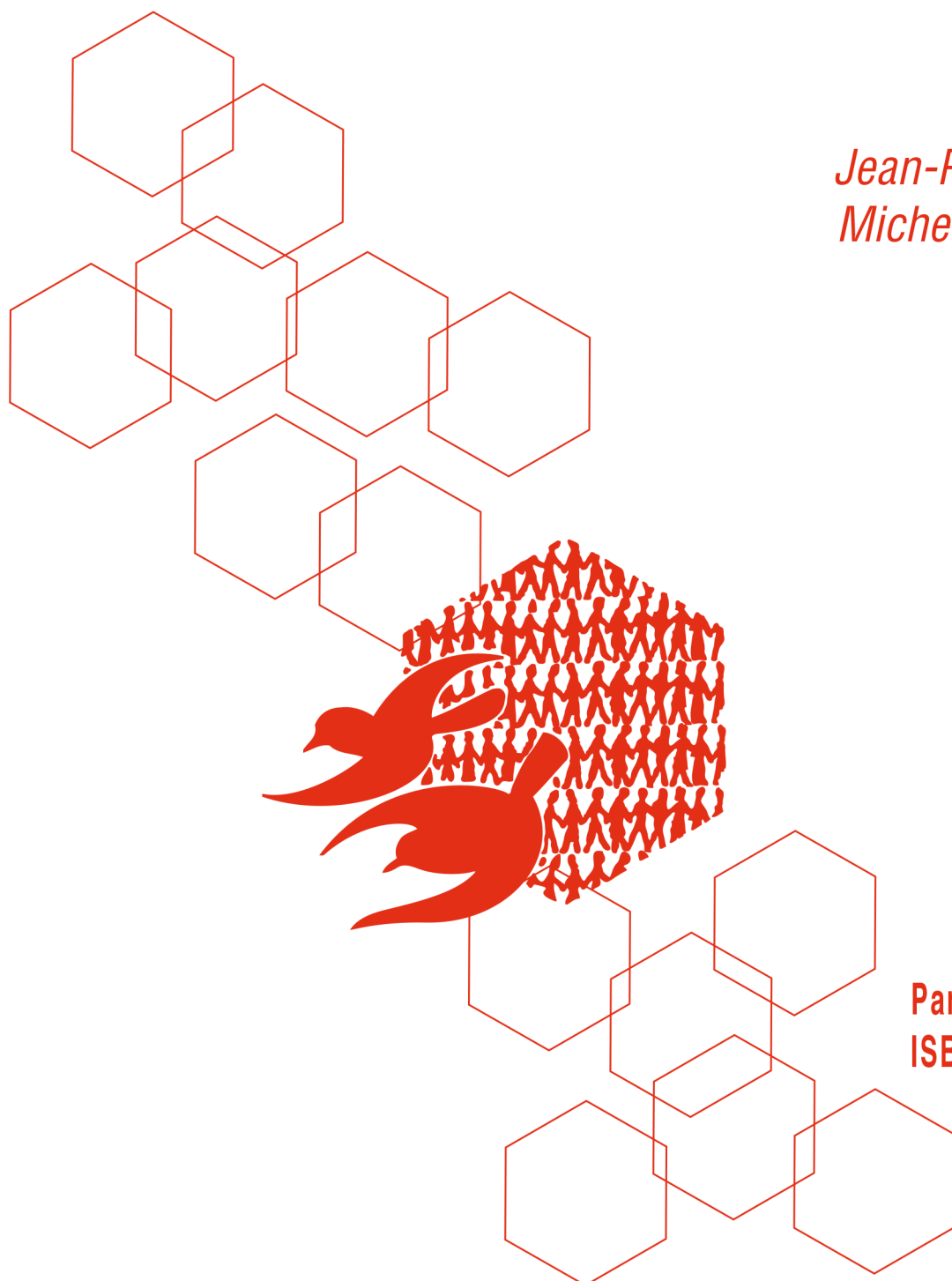


# Familles en transformation

## Quand les modes de construction familiale se réinventent

*Jean-Paul Sanderson,  
Michel Oris (éditeurs)*



Paris, 2018  
ISBN 978-2-9521220-7-8

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

# Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris  
(éditeurs)

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris  
Éditorial

**Bilampoa Gnomou-Thiombiano et Agnès Adjamagbo**  
Organisation et conditions de vie des ménages en milieu urbain ouest africain :  
des situations masculines et féminines

**Nicolas Belliot, Nicolas Rebière**  
Se pacser ou se marier pour acheter ?  
Accession à la propriété et statut matrimonial en France

**Nadine Lefaucueur**  
Modes de constitution et dynamiques  
des configurations familiales à la Martinique

**Joëlle Kabile**  
Conceptions de la famille et représentations de la paternité  
chez des hommes martiniquais

**Kamel Kateb, Guy Brunet**  
Les familles israélites d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle :  
de l'indigénat à l'assimilation

**Caroline Rusterholz**  
Entre tradition et émancipation,  
analyse des comportements familiaux en Suisse (1955-1970)

**Carole Beaugendre, Didier Breton, Stéphanie Condon**  
Faire couple aux Antilles : contre vents et marées ?

**Valérie Delaunay, Agnès Adjamagbo, Norbert Kpadonou, Bénédicte Gastineau,  
Emilien Kokou Vignikin, Bilampoa Gnomou-Thiombiano, Soumaïla Ouedraogo**  
Monoparentalité en Afrique : une réalité complexe.  
Analyse comparative Bénin, Burkina Faso et Togo

---

**Arnaud Régnier-Loilier**

Trajectoires conjugales des personnes  
en relation amoureuse stable non cohabitante

**Florent Domergue**

Portrait de familles des immigrés et des descendants :  
des disparités selon les origines

**Franck Temporal, Carole Beaugendre, Claude-Valentin Marie**

Les familles transnationales des immigrés  
de Guyane : quelles réalités ?

**Mohamed Khachani**

La femme marocaine en migration : du regroupement familial  
à l'émigration autonome et individuelle

**Robin Cavagnoud**

Vulnérabilités environnementales et stratégies migratoires des familles  
dans les communautés rurales de la région de Puno (lac Titicaca, Pérou)

**Reto Schumacher, Aurélien Moreau**

La mobilité résidentielle des personnes âgées dans le canton de Vaud

---

# Conceptions de la famille et représentations de la paternité chez des hommes martiniquais

KABILE Joëlle\*

## ■ Résumé

*Les débats sociologiques et anthropologiques relatifs à la construction des familles antillaises se polarisent autour de la matrifocalité – discutée – des structures familiales héritées de la colonisation, en insistant sur la position centrale de la mère dans la cellule familiale et sur la relégation du père à la périphérie de celle-ci. Pour autant, comment les pères antillais vivent-ils leur rôle parental, comment font-ils famille ? À travers les cas de trois pères n'ayant jamais vécu avec leurs enfants, ni avec la mère de ceux-ci, nous essaierons de pointer les représentations propres de la présence et de la responsabilité développées par ces pères ; leurs perceptions de leur présence et implication dans la vie de leurs enfants semblent éloignées de l'absence et de l'irresponsabilité masculines, corollaires traditionnels de la matrifocalité relationnelle supposée caractériser la famille antillaise et tendent donc à la questionner.*

**Mots-clés** : paternité, responsabilité, Antilles, matrifocalité, absence

Commençons cette réflexion par une anecdote : il y a quelques mois, j'ai eu l'occasion de participer à un atelier d'un groupe de parole nommé L'école des Parents et animé par une psychothérapeute. La session se déroulant dans un quartier populaire de Fort-de-France, à l'entrée libre, le soir, permettait l'accès à tout individu intéressé, aussi me suis-je présentée à l'atelier intitulé « la paternité ». Nous étions cinq femmes à l'heure dite : la thérapeute et moi-même en tant que chercheuse, ainsi que trois femmes âgées de 44 ans et 55 ans, toutes mères d'au moins un enfant, toutes séparées, toutes salariées, la plus âgée étant cadre dans le sanitaire et social, la plus jeune enseignante dans une école privée, la troisième, employée de mairie. Nous avons attendu une quinzaine de minutes l'arrivée d'autres participants, en particulier des hommes, pères ou futurs pères. Une jeune femme est passée se renseigner car a-t-elle dit, « elle pensait que cela pouvait intéresser son jeune cousin qui a des difficultés avec ses enfants » mais elle devait repartir car finalement il n'était pas venu et elle ne pouvait faire garder ses trois enfants. Son départ lança une discussion déplorant l'absence des pères à cet atelier : « *ils ne viennent pas dans ce genre de choses* », (démenti par la psychologue : « *non dès fois ils viennent, on en a deux ou trois qui fréquentent le groupe, mais ce soir, je ne sais pas pourquoi, c'est peut-être le thème* ») « *c'est dommage, ce serait bien d'entendre leur point de vue* », pour finalement relativiser « *de toute façon, ça ne change rien, c'est la maman qui fait tout chez nous* », et conclure par « *c'est pas grave, on peut discuter quand même, moi j'ai plein de choses à dire sur la paternité* ». Cette situation

\* Groupe Genre et société dans la Caraïbe, LC2S umr 8053/ Université des Antilles

m'a interpellée car le plus significatif ici était l'absence : l'absence de ce jeune cousin-père qui finalement a fait faux bond à sa cousine, laquelle croyait l'avoir convaincu de venir, lui ayant même parlé au téléphone quelques minutes avant ; l'absence des pères dans l'espace semi-public que représente le groupe de parole qui au départ est regrettée puis rapidement relativisée car après tout « *de toute façon la mère fait tout* », et les femmes peuvent donc parler de paternité.

Ceci me semble assez fréquent quand on s'intéresse aux paternités aux Antilles Françaises car travailler sur ces questions dans les sociétés antillaises consiste pour beaucoup à étudier des représentations souvent négatives déjà repérées lors de travaux psychologiques et anthropologiques essentiellement consacrés aux structures familiales. Ces représentations, celle de l'homme antillais « absent », « irresponsable », « infidèle » ont parfois amené les psychanalystes à parler du « père oblitéré » par les femmes (Lesel, 1995) ou à s'interroger comme Jacques André en 1987 sur la nécessité de tuer sa femme pour exister en tant que père. Elles prendraient corps dans des structures familiales, héritées de la colonisation, qui seraient polarisées autour de la mère et de la grand-mère, dites à matrifocalité relationnelle, et relégueraient le père à la périphérie de la famille en le discréditant par la production et la transmission de stéréotypes performatifs. Cependant la matrifocalité des familles antillaises est discutée (Charbit, 1987 ; Chivallon, 1998, évoquant la stabilité des unions et du mariage dans les paysanneries des mornes), que certains sociologues parlent de pluralités d'unions (Giraud, 1999 ; Lefaucheur, 2015) refusant une réduction des modèles familiaux à la seule matrifocalité, mais elle est aussi réaffirmée (notamment par Stéphanie Mulot en 2013 rappelant qu'elle n'est pas « un mirage créole »). Dans ce contexte scientifique animé, s'intéresser aux discours masculins, et à ce que ceux-ci traduisent comme perception de la famille nous paraît essentiel. Comment, en effet, les pères antillais vivent-ils leur rôle paternel, comment font-ils famille ? Aux Antilles et en Martinique spécifiquement, quel poids la socialisation masculine, caractérisée en principe par le double standard de la réputation et de la respectabilité (Wilson, 1969 ; Lefaucheur et Mulot, 2011 ; Cantacuzène, 2013), a-t-elle sur l'appréhension de la famille par les hommes ? Les représentations de la paternité développée par des hommes martiniquais répondent-elles réellement aux stéréotypes de « l'absence », « l'irresponsabilité » souvent associés à la matrifocalité et à la « mère qui fait tout chez nous » ?

Plusieurs travaux de recherches récents (enquête qualitative exploratoire Socialisation Masculine (CRPLC) menée en 2009, enquête qualitative « Faire famille » (INED/GESA) menée entre 2013 et 2014) ont permis de recueillir les discours d'une quarantaine d'hommes martiniquais de 20 à 78 ans, dont la plupart ont été pères, et sont/ont été mariés. Les matériaux recueillis illustrent une grande diversité de conceptions de la famille, variant en fonction de l'environnement socio-économique des enquêtés notamment lors de la socialisation primaire, de la proximité et des liens avec les ascendants et des représentations du lien conjugal mobilisées par ces hommes. Par ailleurs, ces conceptions diverses de la famille ne sont pas sans rapport avec les représentations des rôles parentaux construites par ces hommes lors de leur socialisation et la façon dont ils perçoivent leur propre paternité. Parmi les individus rencontrés plus particulièrement lors de l'enquête Faire famille (Lefaucheur, *op. cit.*), les situations singulières de trois pères *n'ayant jamais cohabité avec leurs enfants ni avec les mères de ceux-ci* a semblé cristalliser des représentations et des pratiques de la présence et de la responsabilité paternelle propres à chacun. Ces représentations et pratiques, nettement éloignées des stéréotypes de l'absence et de l'irresponsabilité masculines, corollaires traditionnels de la matrifocalité relationnelle supposée caractériser la famille antillaise, tendent donc à la questionner et suggèrent la possibilité d'interprétations individuelles de la fonction paternelle.

## Le cas de Fabrice : l'intériorisation stigmatisante de représentations de la paternité responsable

Questionnés sur la notion de famille (« si on vous dit de parler de votre famille à qui pensez-vous spontanément ? »), les hommes interrogés, lors de l'enquête Faire Famille (INED/GESA-CRPLC) n'ont pas systématiquement inclus leurs enfants dans leur définition spontanée de la famille, pas plus qu'ils n'incluent la mère en particulier quand ils sont séparés ou ne cohabitent pas avec elle. Ainsi, le plus jeune des enquêtés, Fabrice, 36 ans, sans-emploi et en formation professionnelle, définit comme suit la notion de famille :

*Une famille c'est : « un couple avec des enfants vivant sous le même toit. Ça c'est à minima, après, il y a la descendance. Liée à une souche parentale.*

*Si je vous dis de parler de votre famille, à qui pensez-vous en premier ?*

*À ma femme entre guillemets, ensuite à ma famille-souche.*

*Qu'est-ce que vous appelez famille souche ?*

*Ma mère, mes parents, toute la famille aux alentours, les cousins, les tantes...*

*Et est-ce que vous pensez à vos enfants ?*

*Oui oui, actuellement, c'est ma, entre guillemets, femme, mes enfants, nos enfants, et dans un sens plus large c'est mes parents, nos parents enfin...* »

Ce jeune homme définit donc la famille comme un couple cohabitant (couple qu'il aura défini auparavant comme « un homme et une femme (...) des gens qui sortent dans la rue, qui sortent ensemble, ce n'est pas obligé qu'ils soient sous le même toit (...) On va dire, en vue peut-être d'habiter ensemble. ») qui a des enfants. La famille se caractérise donc par le fait d'avoir des enfants et de vivre ensemble (père et mère) avec ces derniers. C'est intéressant car précisément, ce jeune homme est engagé dans une relation longue avec une femme, mère de ses deux enfants, avec qui précisément il n'a jamais vécu. La situation de Fabrice est en effet complexe, et son parcours professionnel, très important pour lui se révèle relativement erratique : après l'obtention de son bac, Fabrice a entamé plusieurs cursus d'études supérieures qu'il n'a jamais pu terminer, ne parvenant pas à y trouver vraiment sa place. Il a également enchaîné les emplois précaires. Il exprime d'ailleurs un certain embarras quand il évoque sa trajectoire professionnelle car à 36 ans, il ne dispose pas d'un emploi stable et vit pour l'heure en France hexagonale, en formation et dans une situation professionnelle marquée par la précarité. Dès lors, Fabrice dont les parents qui n'étaient pas mariés, se sont séparés quand il était adolescent, (son père, pluripartenaire, a eu d'autres enfants lors d'une seconde union), propose une définition de la famille qu'il ne peut satisfaire en raison de sa trajectoire de vie et de ses conditions de vie. Pourtant stable depuis plus de 8 ans, le couple ne peut encore cohabiter car ils estiment ne pas disposer de conditions de revenus suffisantes : Fabrice et sa compagne vivent donc chacun chez leurs parents, leurs filles habitant donc avec leur mère. Il a d'ailleurs accueilli la paternité, vers l'âge de 28 ans, assez difficilement car il ne travaillait pas et cela ne correspondait à la trajectoire de vie respectable qu'il souhaitait :

*Au début j'avoue que... j'étais pas... à l'époque où ça arrivait, je n'étais pas prêt. Enfin je ne voulais pas en avoir dans l'immédiateté. Par rapport au fait que je ne travaillais pas... Moi, ma conception des choses c'était école, études, travail, et puis après fonder une famille.*

De plus, Fabrice semble attaché au modèle de l'homme responsable, pourvoyeur de ressources pour la famille. S'il définit le rôle de la mère comme l'éducation (le care en fait), il considère celui du père comme complémentaire :

*« Le père il est là, il devrait en tout cas, il est là pour compléter. Et avec le schéma à l'ancienne, c'est un peu le père qui ramène les sous. Après, les mœurs évoluent, donc les 2 parents sont à même de ramener des revenus (...). Devenir père (...) À partir du moment où on a une situation, qu'on travaille. ... moi je suis devenu père, je vous ai raconté un peu ma situation, je ne travaillais pas (...)*

Mais ajoute-t-il :

*(...) Je suis content d'être père et je suis content de ne pas être dans la misère. Je me dis que même si je ne travaille pas, j'ai quand même un toit (il vit chez sa mère). »*

Si avant son départ en formation, il ne vivait pas avec ses filles et leur mère, Fabrice les voyait pourtant régulièrement et les emmenait à sa mère pratiquement tous les weekends, ce qui pour consistait aussi en du temps consacré à ses filles. Il ne se considère à l'évidence pas comme un père absent, alors que visiblement, sa relation distendue avec son père repose pour lui sur l'absence constante de celui-ci qui « travaillait tout le temps » et « n'avait jamais le temps » :

*Mais mon père comme c'est quelqu'un qui a travaillé... il travaille toute la journée, puisqu'il est coiffeur, il travaille jusqu'à 8-9 heures, enfin il rentrait vers 8-9 heures, du coup nous, enfants, on l'a eu... on l'a vu... enfin il était pas là, on va dire, pour l'éducation proprement dite...*

Pour autant, quand celui-ci a été présent, il incarnait donc une autorité là aussi complémentaire à celle de la mère, mais plus violente, faisant référence là aux corrections physiques communément admises dans les modes d'éducation traditionnels aux Antilles :

*Je pense que mon père a été là pour, entre guillemets, donner des coups de ceinture, mais j'ai dû en prendre plus de ma mère que de mon père. Mon père il avait pas trop besoin de parler, quoi. Et je crois que je préférais prendre des coups de ma mère que des coups de mon père. (rires)*

La paternité, cependant, a un peu rapproché Fabrice de son propre père et réduit la « distance » qui s'était installée entre eux, et que selon ses propres mots, « il s'était imposé ». Il incarne aussi l'autorité avec ses filles, qu'il réprimande ou éventuellement punit le cas échéant quand il est physiquement présent. Son absence physique du territoire l'amène à renégocier sa présence autrement auprès de ses enfants. Il parle à ses filles au téléphone tous les jours, ou par webcam, ce qui pour lui assure une proximité, allégeant la douleur de la séparation et une présence sociale paternelle ritualisée. Interrogé sur sa conception de la masculinité, Fabrice explique qu'être un homme « pour la Martinique, c'est de savoir surmonter des obstacles, savoir se prendre en main, savoir... gérer des responsabilités. Être père, c'est complémentaire. ». Ainsi, la paternité suppose un préalable : celui d'être un homme, et cette masculinité est alors étroitement liée à la responsabilité, à l'autonomie et à une capacité de résistance ou de résilience. Cette définition de la masculinité était déjà présente dans les discours d'hommes rencontrés lors de l'enquête exploratoire Socialisation Masculine (Kabile, 2011). Mais encore une fois cette approche questionne la perception que Fabrice a de lui-même. Peut-être a-t-il eu du mal à accepter sa paternité car il estimait en réalité ne pas correspondre aux conditions non pas pour être père, mais en fait pour être un homme. La condition de l'autonomie et de la responsabilité sont liées, dans son

discours, aux capacités financières d'être le *malebreadwinner*, tel qu'il a été défini et critiqué par Christine Barrow (1999) à propos des modèles familiaux hérités de la colonisation dans la Caraïbe anglophone, et dont elle a constaté l'échec. Fabrice a cependant parfaitement intégré ce modèle en ce qu'il véhicule, outre une responsabilité pour soi, une forme de responsabilité pour autrui : celle d'être capable d'assumer quelqu'un qui dépend de soi : sa réponse en cela est proche de ce que Chevannes a repéré pour la Caraïbe anglophone (2001). Cependant l'intériorisation de modèles valorisant la responsabilité comme pré-requis de la masculinité, peut conduire à un sentiment de disqualification, d'autant plus accru que l'individu a un parcours professionnel caractérisé par la précarité et un fort sentiment, comme l'exprimera Fabrice, pendant l'entretien, d'insatisfaction voire d'échec. La précarité peut confronter les personnes à un sentiment de disqualification professionnelle, qui, compte tenu des représentations de la masculinité et de la paternité valorisées dans ce cas, alimentera un sentiment possible de défaillance dans le registre familial, une forme de double disqualification. Cette piste est encore à explorer mais elle expliquerait notamment pourquoi Fabrice propose des définitions de la famille qu'il ne peut satisfaire.

## Jean-Marc : la paternité symbolique

À la différence de Fabrice, Jean-Marc, fonctionnaire territorial, âgé de 56 ans a été marié, a cohabité avec son épouse et est aujourd'hui divorcé ; il est père d'une fille âgée de 32 ans et d'une petite-fille de trois ans. Bien que sa situation diffère de celle de Fabrice, quand il est interrogé sur la notion de famille, il évoque spontanément ce que Fabrice appelait la « famille-souche » :

*Q/Quand vous pensez à votre famille, vous pensez à qui ?*

*E/À tout le monde.*

*Q/Tout le monde ? Vos parents, vos frères ?*

*E/Ben d'abord, je pense à mon père et ensuite à mes frères et sœurs.*

Il ne mentionne pas sa fille et sa petite fille qui visiblement ne font pas partie de ce pourtant large « tout le monde ». À la différence de Fabrice, qui a eu relativement peu de relations ou d'aventures et n'aurait pas été pluripartenaire, Jean-Marc se définit comme un ancien « coureur de jupons », comme, explique-t-il, son père l'a été avant lui ; il est devenu père pendant son mariage à l'occasion d'une liaison extra-conjugale, qui a contribué à précipiter la fin de celui-ci. Son parcours conjugal et amoureux, à la différence de celui de Fabrice, illustre les impératifs de la socialisation sexuée aux Antilles, en particulier dans le paradigme de la réputation et de la respectabilité tels qu'ils ont été développés par Wilson (1969) : en effet le garçon puis l'homme dans les sociétés caribéennes post-coloniales doit faire la preuve de sa virilité en accumulant les conquêtes féminines mais en demeurant respectable. Il ne s'agit pas de la seule injonction à laquelle sont soumis les hommes mais celle-ci produit ce que Nadine Lefaucheur appelle la tension contradictoire entre impératif de séduction et de respectabilité (2015). En effet, plus que le pluripartenariat, qui demeure socialement intégré (ce qui ne signifie pas qu'il ne cause pas de dommages), le stigmate du « coureur » constitue un risque de discrédit considérable si le séducteur n'est pas capable de prendre soin de ses enfants. Jean-Marc, qui a eu ce que l'on appelle en Martinique « un enfant-dehors » n'a jamais vécu avec sa fille. Celle-ci a longtemps été rejetée par sa famille qui n'appréciait pas la mère de sa fille et n'a accepté leur progéniture il y a à peine 5 ans. Cependant, il considère que sa participation à la vie de sa fille était bien réelle : ainsi quand on lui demande s'il la voyait souvent, il répond spontanément : « *Oui, oui, dès qu'il y avait un problème sa maman*



*m'appelait* ». On peut interpréter cette réponse comme traduisant un comportement proche de ce que Castelain-Meunier appelle « la paternité symbolique » : « celle du père gardien-interprète de la loi (...) Ce qui institue la parole du père comme interprète de la loi c'est le désir de la mère [qui] fait cas de son « autorité » pour promouvoir la loi » (1997). Jean-Marc est pourtant un père plein de contradictions : il se définit comme « un papa-poule » qui n'a jamais corrigé physiquement sa fille. Pourtant, il est favorable aux modes d'éducation autoritaire souvent pratiqué aux Antilles françaises et s'insurge contre l'interdiction pénale de corriger ses enfants. Tout comme Fabrice, il définit le père comme suit : « *Le père c'est plus l'autorité, mon père c'était ça, il était tellement dur avec nous* ». Lui-même est très proche de son père aujourd'hui très âgé et grabataire, il se considère même un peu comme son fils préféré (il est d'ailleurs le seul de sa fratrie à avoir eu, comme son père avant lui, des enfants dehors), et partage avec lui une complicité, qui s'illustre dans des moments récréatifs, quand l'essentiel des soins quotidiens sont assurés par les femmes de la famille (sa sœur, sa nièce). Il considérerait sa défunte mère, épouse de son père, comme sa confidente et sa disparition l'a beaucoup affecté. Il n'occupe pas en revanche une fonction de confident auprès de sa fille mais estime qu'il peut constituer une ressource pour celle-ci : « ma fille elle a sa vie privée, je me mêle pas mais si il y a un problème elle peut me dire », renforçant là sa posture symbolique *par une paternité-solution*, en tant que figure à qui on peut faire appel en cas de problème, et qui peut fournir une réponse, ce qui, au demeurant, est la définition même de la responsabilité : la capacité à répondre. Il ne mentionnera cependant pas d'aide financière ou de cadeaux particuliers faits à sa fille ou à sa petite fille de trois ans mais se plaindra, au moment de l'entretien, de ne pas avoir vu sa fille depuis plus d'un mois, n'ayant fait cependant aucun geste particulier pour rentrer en contact avec elle. La position de Jean-Marc est en effet celle d'un père vers qui l'on doit venir, non celle d'un père qui va vers son enfant. On pourrait analyser cette position comme une forme de passivité tout comme on peut l'analyser sous l'angle du tabou de l'intime dont parle Roger Cantacuzène (2013), et qui, articulé à la virilité ostentatoire, caractériserait les socialisations masculines. Sans doute est-il plus facile d'exprimer son souhait de voir sa fille à un outsider comme l'enquêtrice, et d'exposer ainsi sa solitude ou sa vulnérabilité (d'autant que Jean-Marc se dit « très méfiant des femmes » et ne fréquente personne en particulier, et déclare comme pratiquement tous les hommes rencontrés jusqu'ici n'avoir aucun ami véritable à qui parler). Toutefois, plus qu'un effet de genre, il y a également un possible effet culturel car en effet en Martinique, les relations intergénérationnelles reposent souvent sur l'adage créole « *gran moun pa ka maché an lè ti moun* » (litt. : « les grandes personnes ne vont pas vers les enfants »). Cet adage traduit une culture relationnelle où ce sont les plus jeunes qui doivent venir aux aînés et leur manifester leur intérêt.

Le discours de Jules, 66 ans, rencontré lors de mes propres observations<sup>1</sup>, partage ce référentiel même si celui-ci exprime plus vivement son dépit par rapport à ses propres enfants. Invité à une fête chez un de ses amis, il félicite les filles de ce dernier qui semblent très proches de leur père :

*J/Hé ben moi c'est pas comme ça ! Je vous félicite pour les relations que vous avez votre père parce que moi j'ai pas ça. Mes deux filles sont mariées (...) elles ne m'appellent même pas. Jamais une visite, jamais un coup de téléphone. J'ai mon fils, mais il vit en France, je l'ai beaucoup aidé financièrement, il a changé, il a une nouvelle femme, mais il n'est pas comme avant, il est froid, il ne m'invite pas, quand il vient, c'est pas pareil. (...)*  
*V.(fille de son ami) : ah ben voilà ! Mais pourquoi tu n'appelles pas tes enfants ?*

<sup>1</sup> À l'occasion de mon propre terrain de thèse (en cours) sur les masculinités martiniquaises. Rappelons que Fabrice, Jean-Marc et Pierre-Yves ont en effet été rencontrés lors de l'enquête « Faire famille à la Martinique » (INED/GESA).

*J : man pa ka flaté moun [je ne flatte pas les gens] ! Man pa ka bo fès moun [je n'embrasse pas le cul des gens] ! je suis le père, y a le père, le fils et le Saint-Esprit, donc c'est pas le père qui demande au fils, c'est le fils qui doit respecter le père. Si moi j'étais passé devant mon père sans lui dire bonjour, cou mwen coupé [mon cou est coupé] (se passe la main derrière la tête pour mimer l'action d'une guillotine).*

La déception de Jules se situe au croisement de plusieurs frustrations : celle d'avoir été un père qui estime remplir son rôle et qui aide financièrement, celle de ne pas être respecté en tant qu'autorité presque suprême. En mobilisant le principe de consubstantialité, Jules rappelle ici une hiérarchie avec laquelle, selon lui, ses enfants ne peuvent transiger. Comme Jean-Marc, il occupe une position de pouvoir et reste une figure que l'on doit honorer, mais qui ne viendra pas vers ceux qui dans la hiérarchie sont nécessairement inférieurs. Il s'agit cependant pour lui d'une conception du respect, vraisemblablement transmise et intégrée grâce à la sévérité de son propre père. Mais c'est aussi le signe d'une incapacité à sortir de cette position d'autorité et de communiquer avec ses enfants, hors d'une position sécurisante mais qui finalement le maintient éloigné d'eux. Il est cependant difficile de faire la part des choses entre un biais culturel lié à l'âge et un effet de la socialisation masculine traditionnelle.

## Pierre-Yves : la paternité désirée et assumée, la diversité des registres paternels

Interrogé sur la famille, Pierre-Yves, 56 ans, agent public, mentionne d'abord sa mère décédée et ses enfants. Il a pourtant été marié mais n'a pas eu d'enfant avec sa compagne. En revanche, il a eu une fille avant son mariage et un fils pendant le mariage avec une autre femme :

*Q/(...) donc si je vous parle de la famille, de votre famille, à qui vous pensez en premier ?*

*E/ [Réfléchit] Ma mère n'y est plus, mais je pense aux enfants.*

*Q/Donc vous pensez à votre mère et à vos enfants.*

*E/Oui. Mais ma mère n'y est plus. Puisqu'elle est décédée.*

*Q/Oui, d'accord. Et votre père ?*

*E/ [Spontanément] Oui mais il est décédé, ça ne veut pas dire que je n'ai pas une pensée pour lui, mais enfin il est décédé.*

*Q/D'accord, mais vous pensez quand même à votre mère et à vos enfants mêmes si votre mère n'est plus là.*

*E/Oui, parce que si vous voulez, mon père, euh... Mon père n'a jamais... euh... Ma mère, je ne me suis jamais séparé d'elle, j'ai toujours vécu avec elle. Le cordon ombilical il s'est jamais coupé. Tandis que mon père, il a jamais vécu avec nous, il s'est très bien occupé de nous, je le voyais souvent, se passait très très bien.*

Ce qui est intéressant c'est que Pierre-Yves mentionne spontanément sa mère décédée mais pas son père dans son énumération de sa famille, énumération au demeurant particulièrement restreinte. Il ne mentionne pas par exemple son frère aîné qui vit dans l'Hexagone, ni d'éventuels cousins. Il est également lié à une fratrie du côté du père avec qui les rapports sont tendus en raison, notamment, de problèmes de succession. Contrairement à Jean-Marc, issus de parents mariés et cohabitants, Pierre-Yves est en effet « l'enfant-dehors » d'un homme marié aisé et n'a jamais vécu avec lui. Cependant, pour Pierre-Yves, l'absence physique de son père dans le foyer ne doit pas être assimilée à une absence

symbolique car précise-t-il, celui-ci « s'est très bien occupé de nous ». Son père notamment contribue financièrement à la vie du foyer et à l'éducation de Pierre-Yves que sa mère envoie parfois demander à son père de prendre en charge l'achat de fournitures pour l'école, illustrant là une forme d'évènements de parenté (« kinship events », Lazarus-Black, 1995). Le foyer demeure cependant très modeste. Pour autant, Pierre-Yves relatera plus tard dans l'entretien une anecdote très intéressante : un jour où il rend visite à son père, celui-ci remarque que les chaussures de son fils sont très abimées, mais celui-ci manifestant là à la fois une culture de la pauvreté intégrée (Daniel, 2007) et en même temps, une forme de responsabilité, a fait le choix de ne rien dire à sa mère, non seulement parce qu'il « *ne voulait pas l'embêter* » et aussi parce qu'il est « *habitué* » à la situation. Le père donne donc à son fils 50 francs afin qu'il achète des chaussures. Cependant, Pierre-Yves, content, accepte mais alerte son père sur le fait qu'il est peu probable qu'il trouvera une paire de chaussures avec si peu. Mais son père lui indique un magasin spécifique où il devra se rendre. Son récit est édifiant :

*Effectivement j'y vais et c'était un magasin où on vendait des chaussures qui avaient un pti défaut et effectivement j'ai bien trouvé une paire de chaussures et j'avais même de la monnaie, ça m'a coûté 49 francs, et j'avais même un franc de monnaie [sourit largement] donc vous voyez ça, ça m'a appris la vie, et j'ai essayé de transmettre ça aux enfants, faut pas croire qu'on veut ça et on l'a tout de suite, y a quand même un chemin. C'est important.*

Cette leçon de vie est essentielle pour Pierre-Yves car ainsi qu'il le répètera à 3 reprises, son père est très aisé donc sa conduite a nécessairement une justification pédagogique et correspond à une forme de transmission de valeurs :

*E/ Parce qu'il avait une très bonne situation, il aurait pu me donner plus mais il voulait me donner une leçon, me faire comprendre quelque chose.  
Q/D'accord, vous pensez qu'il a essayé de vous transmettre cela,  
E/Oui parce que il pouvait me donner plus, il pouvait c'est sûr. Mais non, non.  
Q/Et après vous lui avez montré vos chaussures et tout ?  
E/Ah oui, oui, je lui ai dit : « papa tu vois tu avais raison », et je lui ai même ramené les 1 franc et il m'a dit « mais non garde ».*

Le récit de Pierre-Yves comporte, outre cette anecdote, d'autres éléments qui confirment sa représentation de son père comme présent et responsable c'est-à-dire capable de répondre financièrement surtout (c'est en tout cas ce qu'il met en avant), sentiment accentué en creux par la présence d'un beau-père dans le foyer qui au contraire, ne « *lâchait pas un rond* », et dont la dangerosité et de la violence, notamment à l'égard de sa mère, sont constamment suggérés dans son récit. Le père de Pierre-Yves en donnant à son fils de l'argent régulièrement lui permet aussi d'économiser ses fonds et de disposer de ressources qu'il mettra à la disposition de sa mère :

*Et un jour, je vous dis, je la vois qui descend du travail, surtout le soir, elle nettoyait les bureaux, elle remontait à pied, et je lui dis : « manman t'as pas d'argent et tu descends comme ça tous les jours ? », elle m'a dit : « mais non j'attends la fin du mois je n'ai pas d'argent » et moi du coup toute ma fierté c'était de mettre tout ce que mon père me donnait de côté et de lui donner en lui disant : « tiens manman, tiens comme ça tu vas pouvoir prendre le bus parce que je n'ai pas envie de te voir comme ça à marcher à pied pour revenir », surtout qu'elle souffrait de la jambe. Et je lui ai donné l'argent, c'était vraiment une fierté vraiment.*

On peut interpréter cela comme une forme de responsabilité, c'est-à-dire une capacité à répondre aux besoins de la personne la plus importante de la vie de Pierre-Yves, lui permettant à la fois de substituer

à son propre père mais aussi plus tard à son beau-père. Sans être un véritable *male breadwinner*, il peut apporter une aide ponctuelle salvatrice, et il s'agit là pour l'adolescent d'une position très valorisante.

Pierre-Yves ne mentionne pas cependant de punitions que lui aurait infligées son père qui n'incarne pas une paternité symbolique au sens de l'incarnation de la Loi, à laquelle la mère fait appel. Celui-ci cependant, une fois, lui donnera les fonds nécessaires pour son premier voyage hors de l'île, auquel sa mère était totalement opposée, le jugeant trop jeune (il part avec des amis à 16 ans au Carnaval en Guadeloupe), neutralisant grâce à son capital financier les objections morales maternelles, et agissant là *comme un passeur de masculinité* (ce voyage aurait été/a été l'occasion d'expériences sexuelles et festives, encouragé par la socialisation masculine antillaise).

En tant que père, l'histoire de Pierre-Yves alterne les situations de présence et d'absence, même si il estime avoir été très présent pour ces enfants. Il a une fille aînée qu'il a eu hors du mariage, avec laquelle il a en réalité assez peu vécu, mais il l'a installée à partir du moment où la mère de la fillette n'a pu s'en occuper, chez sa propre mère. Il était marié à cette époque donc il n'a pas réellement vécu avec sa fille, mais il en était proche, surveillait sa scolarité, se préoccupait de son alimentation, et estime aujourd'hui qu'ils sont très liés, voire « trop liés ». Il a longtemps été le confident de sa fille qui avait avec lui une relation privilégiée. Celle-ci a poursuivi de brillantes études et s'est insérée professionnellement. En revanche, Pierre-Yves n'a pas du tout vécu avec son fils cadet, né pourtant d'un désir d'enfant très fort qu'il a eu pendant son mariage mais qu'il n'a pu réaliser avec son épouse. Il a donc eu un « enfant-dehors ». Le couple s'est ensuite séparé après plusieurs années, en raison, selon Pierre-Yves, de l'influence de ses beaux-parents et en particulier du père de sa femme, un ancien militaire dont il n'appréciait pas l'attitude jugée beaucoup trop autoritaire et qu'il trouvait trop présent<sup>2</sup>. Pour son fils, Pierre-Yves n'a, semble-t-il, pas incarné le rôle de confident mais plutôt le rôle d'un père incarnant la loi : il relate notamment l'épisode d'une sérieuse correction physique qu'il aurait donné à son fils collégien, car celui-ci n'avait pas respecté l'injonction d'aller à la bibliothèque quand il n'avait pas cours :

*E/ Mon fils, j'avais compris qu'il y avait... je dirais pas une dérive, mais presque. Il était au collège et je lui avais dit qu'il devait aller en cours et « si tu as pas cours, en attendant tu vas à la bibliothèque Schoelcher » pour travailler et tout, et il avait des copains qui étaient très bien d'ailleurs, jusqu'ici ils se fréquentent mais j'ai appelé une fois à la bibliothèque et on me dit « non on ne l'a pas encore vus », alors je suis allé et je l'ai attendu, je le vois sortir d'un truc de jeu, bon c'est des gosses, hein, donc un truc de jeu, je vais vers lui, il était assis dans l'escalier de la bibliothèque, je vais vers lui et je lui dis « tu n'as pas travaillé aujourd'hui ? », il me dit non et je lui dis on rentre à la maison. Je suis allé à Redoute chez sa maman, et j'avais mis ma ceinture, je descends [sourit, adopte un ton que je trouve un peu théâtral, j'ai le sentiment d'une mise en scène], je descends de la voiture, je lui dis « va me chercher la ceinture dans la voiture »...  
(...) C'est vrai que la mère était là, elle a voulu s'en mêler, elle aussi elle a pris deux, trois coups de ceinture.*

Si son fils poursuit aujourd'hui des études supérieures en France hexagonale, Pierre-Yves s'inquiète pour celui-ci car il a peur que son fils « dérive », crainte qu'il n'avait pas avec sa fille, qui, elle est une « battante ». Aussi confie-t-il : « Alors c'est vrai, que j'ai dépensé un peu plus pour lui que je n'ai dépensé pour ma fille pendant qu'elle faisait ses études ». En cela Pierre-Yves confirme que sa conception de la

<sup>2</sup> Pierre-Yves partage cela avec Jean-Marc qui n'appréciait pas non plus les liens jugés trop étroits entre son épouse et ses parents. Il les tiendra responsable pour partie de la fin de son mariage.

paternité implique nécessairement la prise en charge financière des besoins de ses enfants. Cependant, il navigue entre plusieurs registres en fonction de sa relation avec ses enfants : il est à la fois le père-confident, tout en incarnant la paternité symbolique ou la paternité-solution. Toutefois, en aucun cas, cet homme qui n'a jamais vécu avec ses enfants ne se considère comme irresponsable.

## Conclusion

Ainsi à partir des récits présentés par des hommes d'âge et de trajectoire différente mais ayant tous en commun de ne pas vivre avec leurs enfants, cette présentation avait pour but d'ouvrir, très modestement, le débat sur les stéréotypes associés aux paternités antillaises car celles-ci, une fois sorties du cadre de la respectabilité du mariage (et parfois du divorce), sont souvent perçues comme défailtantes et caractérisés par l'absence et l'irresponsabilité paternelles, dans des structures familiales où la femme serait omniprésente. Cependant, il faut réellement se demander si la présence paternelle est évaluée par les pères eux-mêmes de la même façon que les mères évaluent leur propre présence, en particulier quand elles vivent seules avec les enfants, et en partant du principe que le temps n'est pas perçu de la même façon par les hommes et par les femmes<sup>3</sup>.

Par ailleurs, quelles représentations du père sont à l'œuvre ? Nos récits montrent que la représentation d'une figure paternelle signifiant la Loi est centrale, or celle-ci a juste besoin d'être incarnée quand précisément le rappel à la loi est nécessaire et que la mère le souhaite ou l'autorise. Les modalités de paternité dans le cas de ces hommes qui ne vivent pas avec leurs enfants sont très proches de ce que Mindie Lazarus Black (1995) nomme les kinship events, s'agissant des structures familiales dans les sociétés post coloniales caribéennes anglophones : il s'agit de situations dans lesquelles le rôle du père est reconnu : le rappel à la loi, la fourniture régulière de subsides qu'on envoie l'enfant chercher (le chèque mensuel, l'argent pour les frais scolaires), les visites du père qui récupère l'enfant et éventuellement le conduit à sa propre mère. Ces événements de parenté prennent place dans la vie de l'enfant suivant une temporalité propre distincte de celle de la mère qui s'occupe des soins quotidiens et supporte la charge constante que peut causer une famille. Mais ce n'est pas parce que la temporalité est différente que les événements ne constituent pas, pour ces hommes qui n'ont jamais vécu avec leurs enfants, des instants qualitatifs importants pour eux.

S'il ne s'agit pas ici de relativiser complètement les représentations négatives, il faut cependant les questionner car celles-ci peuvent se révéler performatives et être transmises aux filles comme aux garçons. Faut-il parler, comme Vanessa Borilot, du « comportement dorlistique<sup>4</sup> des hommes antillais », reposant sur le « papillonnisme » de ce dernier et le marronnage hors de la structure familial (2014) ? Ou faut-il considérer que le propos de Gracchus (1980) est encore actuel quand il décrit le père antillais comme n'étant pas absent mais « ailleurs » ? S'il semble, selon Stéphanie Mulot (2009), que la fidélité et le soin apporté aux enfants soient aujourd'hui des lieux d'expression d'une nouvelle identité mascu-

<sup>3</sup> Les travaux de Marc Bessin (2015) sur le temps différencié des hommes et des femmes – le chronos et le kairos – peuvent éclairer le propos : le chronos est le temps linéaire masculin, le temps quantitatif, le kairos, est le temps qualitatif, le temps du care.

<sup>4</sup> Dans le bestiaire mythologique antillais, le dorlis est l'équivalent de l'incube.

line aux Antilles, il faut peut-être surtout questionner les conceptions de la paternité que proposent ces socialisations masculines.

## Références bibliographiques

- André J. 1987. L'inceste focal dans la famille noire antillaise. Crimes, conflits, structure. Paris, PUF.
- Barriteau E. 2003. Confronting power, theorizing gender: interdisciplinary perspectives in the caribbean, Kingston, University of the west indies press.
- Barrow C. 1999. Family in the Caribbean, Kingston, Ian Randle publishers.
- Bessin M. 2015. Présences sociales : une approche phénoménologique des temporalités sexuées du care, *Temporalités* [En ligne], 20 | 2014, mis en ligne le 26 février 2015, URL : <http://temporalites.revues.org/2944>
- Borilot V. 2014. En mal de mots : représentations de la figure paternelle dans les littératures de la Caraïbe et des Mascareignes, Ph.D dissertation, University of Iowa.
- Cantacuzène R. 2013. Modèles d'éducation, virilité ostentatoire et déficit d'expression de l'intime dans la construction sociale de la masculinité en Martinique, *Service social*, volume 59 (1), 129-144.
- Castelain Meunier C. 1997. La paternité, Que sais-je n° 3229, Paris, Puf.
- Charbit C., Charbit Y., Bertrand C. 1985. La pluripaternité en Guadeloupe et en Martinique, *Nouvelles questions féministes*, (9-10), 85-115.
- Charbit Y. 1987. Famille et nuptialité dans la Caraïbe. Paris, Presses Universitaires de France/Institut national d'études démographiques, travaux et documents, cahier 114.
- Chevannes B. 2001. Learning to be a man : culture, socialization, and gender identity in five caribbean communities, Kingston, University of the west indies press.
- Chivallon C. 1998. Espace et identité à la Martinique : paysannerie des mornes et reconquête collective, 1840-1960, Paris, CNRS éditions.
- Daniel J. (dir). 2007. Pauvreté, précarité et formes spécifiques d'exclusion à la Martinique : une approche qualitative, rapport pour le Ministère de l'Outre-mer.
- Giraud M. 1999. Une construction coloniale de la sexualité, *Actes de la recherche sciences sociales*, n° 128, 46-55.
- Gracchus F. 1980. Les lieux de la mère dans les sociétés afro-américaines, Paris, Éditions Caribéennes, CARE.
- Kabile J. 2011. « L'homme antillais est irresponsable ! » : jeux et enjeux des représentations féminines dans la construction de l'identité masculine antillaise, communication présentée au colloque international « Masculinités : enjeux et perspectives futures », CRIVIFF, Université Laval, Québec.
- Kabile J. 2015. « Les coûts de la domination masculine pour les hommes martiniquais », *Revue Française d'Éducation Comparée* n° 13, pp. 311-322.
- Lazarus-Black M. 1995. My mother never fathered me: rethinking kinship and the governing of families , *Social and Economic Studies*, Vol. 44, n° 1, 49-71.
- Lefaucheur N., Mulot S. 2011. La construction et les coûts de l'injonction à la virilité en Martinique, in : Dulong Delphine, Guionnet Christine., Neveu Erik (dir). *Boys don't cry*. Rennes, Pur, 207-230.
- Lefaucheur N. (dir). 2012. Genre et violences interpersonnelles à la Martinique , *Pouvoirs dans la Caraïbe* 17 [numéro spécial].

- Lefaucheur N. 2015. *Faire famille à la Martinique*. Rapport pour l'enquête de suivi de l'enquête Migrations, Famille, Vieillesse dans les DOM. Enquête commanditée par l'INED, 2013-2014.
- Lesel L. 1995. *Le père oblitéré*, Paris, L'harmattan.
- Mulot S. 2000. *Je suis la mère, je suis le père ! : l'énigme matrifocale*. Relations familiales et rapports de sexe en Guadeloupe, Thèse pour le doctorat d'anthropologie sociale et politique, Ehes, Paris.
- Mulot S. 2009. Redevenir un homme en contexte antillais post-esclavagiste et matrifocal, *Autrepart*, n° 49, 117-136.
- Mulot S. 2013. La matrifocalité caribéenne n'est pas un mirage créole, *L'Homme*, (3), 159-191.
- Reddock R. 2004. *Interrogating caribbean masculinities : theoretical and empirical analyses*, Kingston, University of the west indies press.
- Wilson P. 1969. Reputation and respectability: a suggestion for caribbean ethnology, *Man*, 4 (1), 37-53.
- Wilson P. 1973. *Crab antics: the social anthropology of english-speaking negro societies of the caribbean*, New haven, Yale university press.